



DRRH/24-998-216 du 12/02/2024

**APPEL A CANDIDATURES - AGENT ADMINISTRATIF CATEGORIE B POLE ACADEMIQUE DE
LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT**

Références : loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire/ Décret n° 2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et circulaire de rentrée du 06 juillet 2023

Destinataires : Agents administratifs catégorie B, titulaires et non titulaires

Dossier suivi par : Mmes ROUX et MAURIN-DULAC, Référentes académiques pour la lutte contre le harcèlement -
Tel : 07 78 35 46 16 - christine.roux@ac-aix-marseille.fr ou valerie.maurin-dulac@ac-aix-marseille.fr

Le pôle académique de lutte contre le harcèlement recherche **un ou une agent administratif, catégorie B** chargé d'assurer **le secrétariat des services dédiés à la lutte contre le harcèlement et aux Valeurs de la République affecté au rectorat d'Aix en Provence.**

Missions de réception des appels et courriers

- Répond aux appels relayés du numéro académique Stop harcèlement : première écoute des demandes des familles
- Enregistre les appels sur la plateforme stop harcèlement, informe les référents des situations à traiter
- Réceptionne et enregistre et archive les courriers, les courriels

Missions administratives

- Gère les listes de stagiaires avec les formateurs et superviseurs du programme pHARe
- Saisie les dossiers de formation, est l'interlocuteur privilégié de l'E AFC.
- Rédige les propositions de réponses aux différents interlocuteurs (familles, cabinet du recteur, ministère...)
- Elabore et concatène les données statistiques et contribue au bilan d'activité académique avec les référentes académiques pHARe et EAVR
- Concourt à l'organisation du prix NAH et des différents évènements liés aux actions du programme pHARe

Conditions d'exercices :

L'agent administratif est sous l'autorité fonctionnelle des référentes académiques auprès de Monsieur le recteur et du conseiller établissements et vie scolaire.

Il s'agit d'un poste à pouvoir à temps plein, avec affectation à titre définitif au rectorat d'Aix-Marseille.

Régime indemnitaire : IFSE niveau 3

Modalités de recrutement : un C.V., précédé de quelques lignes motivant la demande est à adresser par mail à christine.roux@ac-aix-marseille.fr, valerie.maurin-dulac@ac-aix-marseille.fr, en précisant l'objet (voir en-tête de cette fiche). L'avis du supérieur hiérarchique direct est indispensable.

Campagne de recrutement :

Du 31 janvier au 14 février 2024 : envoi des candidatures

Les 19 et 20 février 2024 : entretiens au rectorat ou à distance

11 mars 2024 : Prise de poste

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines